



Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : bncgtairfrance@free.fr

N° 27 - Roissy - Juin 2010

Réforme des retraites : Tout dépendra de notre mobilisation !!

Le gouvernement vient de rendre public l'avant-projet de loi sur la réforme des retraites à l'issue d'une pseudo concertation.

Pour la CGT, c'est une réforme brutale pour un recul social sans précédent qui appelle ces premiers commentaires :

- En repoussant l'âge de départ à la retraite à 62 ans et l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans (au lieu des 60 et 65 ans actuels), et en confirmant l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, les conditions d'acquisition des droits à la retraite en France seraient les plus drastiques en Europe,
- L'âge de départ en retraite serait repoussé à partir du 1er juillet 2011 sur un rythme accéléré pour atteindre 62 ans pour les salariés qui peuvent prétendre aujourd'hui à partir en retraite en 2016,
- **Le droit à la retraite à taux plein serait porté à 67 ans. Les femmes dont 30 % sont déjà contraintes aujourd'hui de partir à 65 ans en seront les principales victimes,**
- Les différentes mesures d'âge vont toucher plus particulièrement les jeunes. Ainsi, d'ici 2016, c'est plus d'un million d'emplois qui ne leur seront pas ouverts parce que leurs parents devront travailler plus longtemps.
- Le traitement des salariés exerçant des métiers pénibles et astreignants relève de la provocation. Il n'y aurait aucun métier pénible. Seul serait apprécié le degré d'usure du salarié qui, le cas échéant, lui permettrait de continuer de partir à 60 ans. On est loin du droit au départ anticipé avant 60 ans pour une retraite en bonne santé, alors que la CGT estime à 15 % les salariés en emploi pénible,

Ainsi l'ensemble des dispositions affectant les droits en matière de retraite représenterait une ponction de 22,6 milliards d'euros en 2018, 25,1 milliards d'euros en 2020.

Parallèlement, les propositions concernant la mise à contribution des hauts revenus, des revenus du capital, des entreprises ne font qu'égratigner les dispositions en leur faveur. Leur seule vocation est de créer l'illusion que la réforme est juste. Les recettes attendues sur ce plan sont estimées à 4,4 milliards d'euros en 2020, soit 5 fois moins que les sacrifices imposés aux salariés.

Le projet de loi est très largement marqué de l'empreinte du MEDEF qui réclamait le report de l'âge légal de la retraite. Les entreprises obtiendraient de plus de nouvelles aides financières pour l'emploi des plus de 55 ans.

La brutalité des mesures gouvernementales vise à répondre à la pression conjuguée des marchés financiers et des agences de notation qui exigent une réduction des budgets publics et sociaux dans tous les pays européens.

Non content d'affaiblir encore davantage le système de retraite par répartition, en accentuant les conséquences des réformes antérieures qui amputent déjà le niveau des retraites, le gouvernement n'apporte aucune réponse nouvelle aux défis du chômage, des bas salaires et de la précarité. C'est pourtant dans la réponse à ces problèmes que réside l'essentiel des solutions garantissant la pérennité des retraites.

Pour la CGT, c'est évident, cette réforme des retraites doit être résolument combattue.

Chaque salarié de tout âge et de toute profession doit prendre conscience que c'est de sa mobilisation que tout va désormais dépendre.

La CGT appelle tous les salariés à mener campagne pour des grandes manifestations unitaires et interprofessionnelles le jeudi 24 juin prochain et l'organisation de nombreux arrêts de travail dans le privé et le public.

Contrairement à ce que nous relayent les médias (Sans aucun doute pour tenter de nous démobiliser) RIEN N'EST ENCORE DÉCIDÉ !! Il s'agit d'un AVANT-PROJET DE LOI !!

Nous avons su faire reculer le gouvernement lors des grands mouvements de grève contre le CPE, toutes et tous, tous ensemble, en grève et dans la rue, tout est possible !

Le Syndicat CGT Air France appelle les salariés à la grève de 1h à 24 heures (voir modalités définies localement) et à participer massivement aux manifestations organisées partout en France.



MANIFESTATION PARISIENNE

Rendez-vous CGT Air France :

Jeudi 24 Juin 2010 à 13h30

Place de la République - angle du Boulevard du Temple jusqu'à l'avenue de la République



**Repères visuels :
BALLON UD 94
et AVIONS Air France**



Recevez toutes les infos du Syndicat CGT Air France en vous inscrivant à « la lettre d'infos » :

www.cgtairfrance.com